

Avis du Comité scientifique sur le budget économique portant sur l'évaluation post mortem des prévisions du budget économique et des perspectives de moyen terme

Dans le cadre de l'obligation prévue par la loi du 28 février 2014 concernant l'Institut des comptes nationaux d'évaluer tous les trois ans les prévisions visées à l'alinéa 1er, littera g), le Comité scientifique sur le budget économique a pris connaissance du document intitulé 'Évaluation de la précision des prévisions à court terme et des perspectives à moyen terme du BFP. Une mise à jour du Working Paper 5-20'.

En la date du 1 décembre 2023, le Comité émet l'avis suivant concernant cette étude :

1. Par rapport à l'évaluation de 2020, trois années ont pu être ajoutées. Dans le cas du budget économique, les exercices publiés entre septembre 2019 et février 2022 ont ainsi été pris en compte. Pour les perspectives économiques, il s'agit des exercices publiés dans les années 2014 à 2016.
2. Les années qui ont été ajoutées à cette analyse sont difficiles à évaluer car elles se caractérisent par des chocs exogènes (crise Covid, guerre en Ukraine) qu'il était impossible d'anticiper mais qui ont entraîné des répercussions économiques très importantes. Il paraît dès lors peu pertinent d'analyser en détail les erreurs de prévision pour ces années. L'analyse se limite donc à l'ampleur des erreurs de prévision et à la présence ou à l'absence de biais.
3. Par rapport à l'analyse de 2020, l'ampleur moyenne des erreurs de prévision relatives au budget économique s'est accrue. Lorsqu'on corrige pour la variabilité des observations, il apparaît que l'accroissement des erreurs de prévision s'explique en grande partie par les chocs énormes qui caractérisent les années ajoutées à l'analyse.
4. Les effets de ces chocs inattendus sur l'importance des biais de prévision varient d'une variable à l'autre. Le biais se réduit ou au contraire augmente, selon les variables. Étant donné le caractère exceptionnel des chocs, il serait peu opportun d'en tirer des conclusions.
5. Les perspectives à moyen terme étant analysées sur la base de moyennes sur cinq ans, les chocs importants sont moins visibles dans les indicateurs statistiques. Par conséquent, l'ajout de périodes de projection incluant les années 2020-2021 n'entraîne pas de grands changements dans la taille des erreurs de prévision ou sur l'absence de biais de prévision.